Organisme certificateur
Mandaté par AFNOR Certification

Certificat

FERMETURES
Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Monobloc « ECLIPSE Neuf et Rénovation »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **COUGNAUD**
Z.I. – Route du Poiré 85190 AIZENAY France

Usine **COUGNAUD**
Z.I. – Route du Poiré 85190 AIZENAY France

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 059-270-03 du 23 octobre 2001
Décision d'extension n° 952-270-03 du 16 septembre 2022
Cette décision se substitue à la décision n° 864-270-03 du 19 juin 2020

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/ pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*2	Manœuvres par sangle, treuil et motorisée
Manœuvre :	M*1 M*2	Manœuvres par sangle et treuil selon configurations
	M	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement [1] :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*1	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

[1] Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 6 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président

Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

ACCREDITATION N° 5-0010
List of sites and Scope available on / Listes des sites et portée disponibles sur WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Annexe du Certificat

Décision n° 952-270-03 du 16 septembre 2022

Ce certificat NF-Fermetures est délivré pour des fermetures équipées du coffre de volet roulant « ECLIPSE LAPEYRE » de la société COUGNAUD, sous Avis Technique.

PERFORMANCES

Résistance au vent :

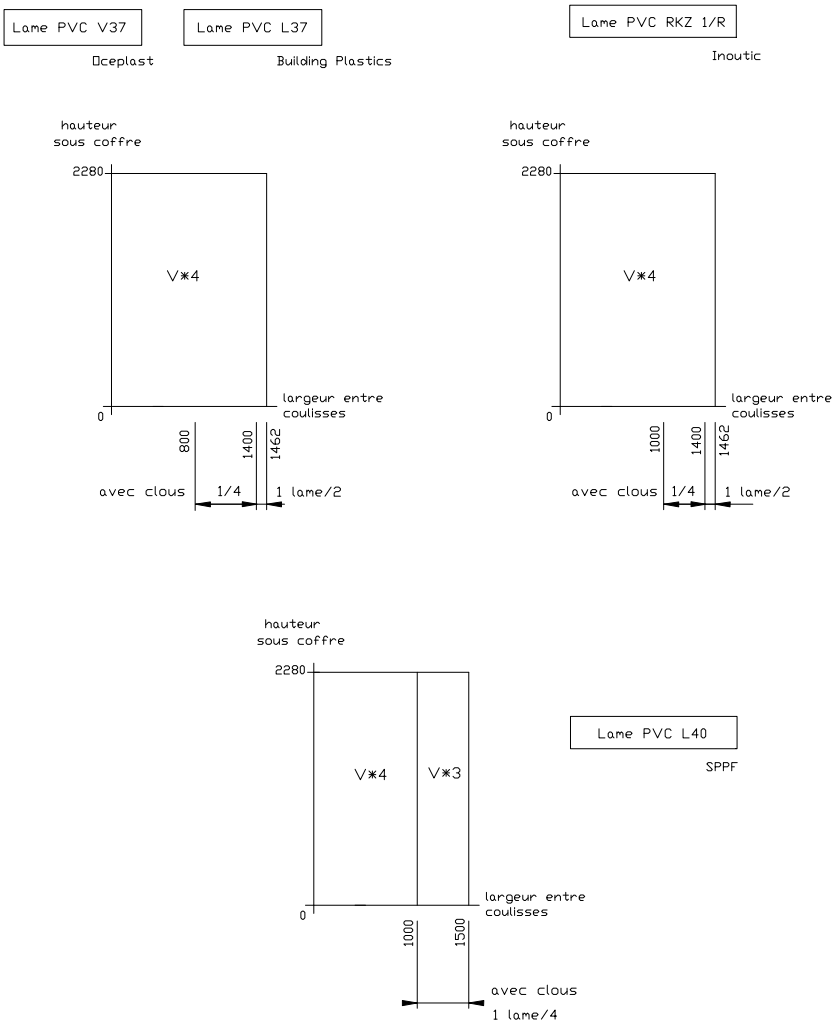

Annexe du Certificat

Décision n° 952-270-03 du 16 septembre 2022

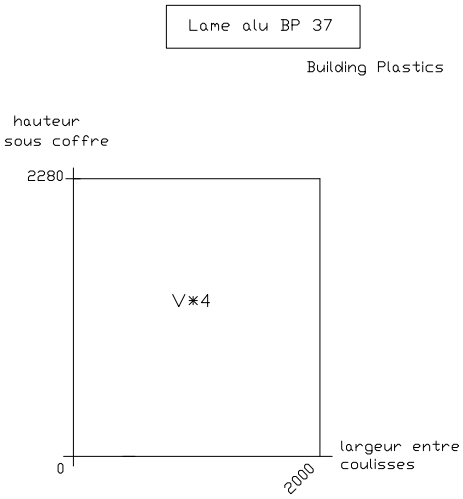

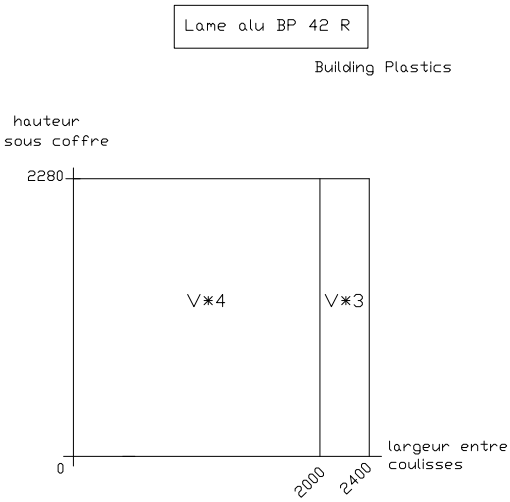

Endurance mécanique :

Manœuvres par sangle, treuil et motorisée : E*2

– Effort de manœuvre :

Manœuvre par treuil : M*1 pour tabliers aluminium

M*2 pour tabliers PVC

Manœuvre par sangle : M*1 Sortie droite : surface tablier ≤ 2,66 m²

Sortie latérale : surface tablier ≤ 2,50 m²

– Fausses Manœuvres :

Manœuvres par treuil et sangle : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : M avec les motorisations SOMFY : Ilmo, Oximo RTS, Oximo IO, RS 100

DELTADORE : Tymoov X3D

Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvres par treuil et motorisée : Critère satisfaisant

Manœuvre par sangle : Critère non évalué

Annexe du Certificat

Décision n° 952-270-03 du 16 septembre 2022

- **Résistance aux chocs :** C*
- **Comportement à l'ensoleillement :** R
- **Occultation :** O*
- **Corrosion :** S*1
- **Résistance thermique :**

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers PVC	Lame L40	Rsh = 0,06
	Lames L37 et RKZ 1/R	Rsh = 0,07
	Lame V 37	Rsh = 0,08
Tabliers aluminium		Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m² K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – Manœuvre par sangle

Tabliers PVC	Lame L40	ΔR* = 0,19
	Lames L37 et RKZ 1/R	ΔR* = 0,20
	Lames V 37	ΔR* = 0,20
Tabliers aluminium		ΔR* = 0,15

Perméabilité à l'air : classe 5 (étanche) – Manœuvres par treuil et motorisée

Tabliers PVC	Lame L40	ΔR* = 0,23
	Lame L37 et RKZ 1/R	ΔR* = 0,24
	Lame V 37	ΔR* = 0,25
Tabliers aluminium		ΔR* = 0,18

Annexe du Certificat

Décision n° 952-270-03 du 16 septembre 2022

– Volet équipé du tablier alu BP 42 R bicolore (Gris-blanc)

La résistance thermique du volet résulte des 3 critères ci-après :

- Résistance thermique du tablier en m².K/W — Rsh = 0,01
- Perméabilité à l'air : faible perméabilité — Classe 4
  ou étanche — Classe 5
- Emissivité de la face intérieure du volet — ε = 0,32

Résistance thermique (tablier + lame d'air + laque faible émissivité) en m².K/W

Tablier aluminium avec lame BP 42 R bicolore (enroulement intérieur)

- Perméabilité à l'air : faible perméabilité — Classe 4 — ΔR^* = 0,25
  ou étanche — Classe 5 — ΔR^* = 0,31

Note : Calcul selon les règles Th-Bât 2021 - Fascicule Parois vitrées.

Note : Les systèmes de classe 5 ne permettent pas d'assurer l'arrivée d'air nécessaire à la ventilation par des orifices disposés dans le coffre ou la fenêtre. Ces systèmes ne peuvent être mis en œuvre que dans des bâtiments équipés de système de ventilation de type Double Flux ou lorsque les entrées d'air sont mises en œuvre dans les murs.

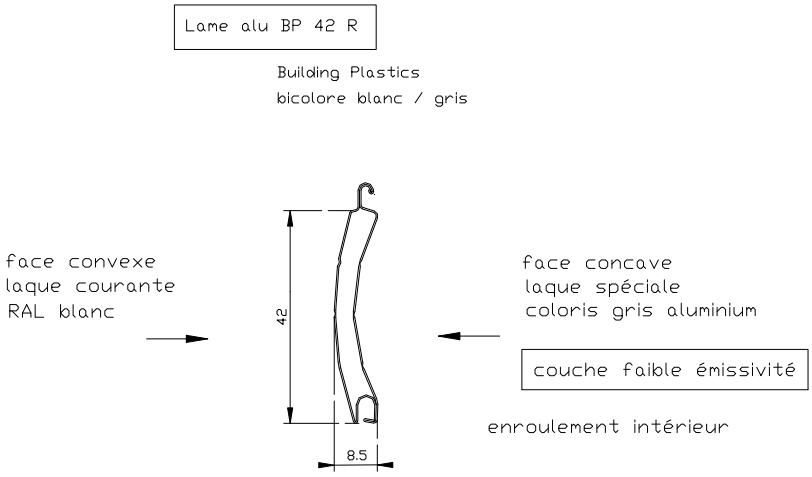

Nota : Une instruction de nettoyage annuel est affichée sur le produit, à proximité de l'étiquette NF-Fermetures

Annexe du Certificat

Décision n° 952-270-03 du 16 septembre 2022

- **Facteur solaire :**

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L*≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L*< 82)	Sws = gtot* = 0,10

Les volets roulants PVC à commande manuelle font l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr. Cette DE a été établie en mai 2020 et a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.

Les autres produits objet du présent certificat ne disposent d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Cette information est donnée à titre indicatif. L'ensemble des déclarations environnementales (DE) existantes sont référencées sur le site www.inies.fr.